

# AU JOUR LE JOUR



Inondation au 358 chemin de Saint-Jean  
chez le Dr Léonard Gouin.

## À L'INTÉRIEUR

2

L'enseignement de l'histoire,  
mais de quelle histoire?

4

La présidence  
de la SHLM

4

Cours  
Hérédis 15

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXIX, NUMÉRO 2, FÉVRIER 2017

## RAPPELS IMPORTANTS AUX MEMBRES

Veillez prendre note qu'il n'y a jamais de conférence au mois de mars à la SHLM. Nous profitons toujours de cette pause printanière pour tenir notre assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu au complexe Saint-Laurent, situé au 500, rue Saint-Laurent, à La Prairie, le mardi 21 mars 2017 à 19 h 30. Deux postes au conseil d'administration sont en élection cette année. Seuls les membres en règle ayant renouvelé leur cotisation pour l'année 2017 pourront assister à la réunion.

La période de renouvellement achève. En plus de vous permettre d'assister à l'assemblée générale annuelle, votre adhésion à la SHLM vous donne gratuitement accès à notre centre de recherche ainsi qu'à nos conférences régulières. Votre soutien nous permettra aussi de réaliser plusieurs projets à caractères généalogiques, historiques ou patrimoniaux conformément aux objectifs de notre mission.

*Stéphane Tremblay*, président de la SHLM

## NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le mardi 21 février 2017 à 19 h 30. Tous les détails en page 4.

## ERRATA

Dans l'article des vœux pour la nouvelle année paru dans le bulletin de janvier 2017, au 5<sup>e</sup> vœu concernant la vente de livres usagés de la SHLM, il aurait fallu lire qu'elle aura lieu à la fin du mois d'avril 2017.

# L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, MAIS DE QUELLE HISTOIRE ?

Par Réal Houde, GFA

**DE QUELLE HISTOIRE PARLONS-NOUS ?** Le début des années 2000 (jusqu'à tout récemment) a été caractérisé par un débat constant sur l'enseignement de l'histoire au Québec. Mais de quelle histoire parlons-nous ? De l'histoire politique partisane des différentes options politiques ? De l'histoire des francophones du Québec depuis les années 1960, en oblitérant celle qui précède 1960 ? Le philosophe Charles Taylor a développé la thématique de l'histoire « par soustraction » afin d'expliquer certaines tendances lourdes en Occident : « *D'après cette vision "soustractionniste" de la modernité, comme ce qui découle de l'effacement des anciens horizons, l'humanisme moderne n'a pu advenir qu'à la faveur de la disparition des formes précédentes* »<sup>1</sup>.

Tout du passé doit-il être compris à l'aune de la « Grande Noirceur » ? Voyons ici le regard critique de l'historien Éric Bédard :

En effet, lorsqu'on n'adhère pas à la vulgate de la Grande Noirceur, on est confiné au camp des nostalgiques ou des réactionnaires. Les plus généreux diront qu'on idéalise les hommes du passé ou qu'on manque d'esprit critique ; les plus sévères, qu'on rêve secrètement de voir les femmes retourner à la maison ou qu'on fait le jeu du grand capital<sup>2</sup>.

Si on pousse plus loin le préjugé voulant que s'intéresser à l'histoire, ce soit réactionnaire, ne faudrait-il pas, tout simplement, arrêter d'enseigner l'histoire ? Bien évidemment, une telle posture serait suicidaire, intolérable à moyen ou à long terme, et aucun politicien sérieux ne se risquerait à aller dans cette direction<sup>3</sup>. Mais la question mérite d'être posée, notamment aux personnes qui refusent de considérer l'importance de cet enseignement — je dirais plus, de cette éducation générale.

D'autres questions complémentaires émergent. S'agit-il d'une histoire sans les nuances appropriées sur le continuum historique depuis les balbutiements de la présence francophone en Amérique ? Qu'en est-il de l'histoire des peuples amérindiens ? Accepterons-nous une

posture de reconnaissance de la richesse humaine et culturelle inhérente à la survie de ces groupes, ou bien serons-nous enfermés pour l'éternité dans une posture de victimisation liée à des compensations financières basées sur une forme de ségrégation raciale ?

Par ailleurs, qu'en sera-t-il de l'histoire des relations entre francophones et anglophones ? Serons-nous éternellement des adversaires ou bien accepterons-nous finalement de devenir de véritables partenaires démocratiques, culturels, économiques, etc. voués à la survie des deux cultures fondatrices du Canada et à la nécessaire obligation de cohabitation au Québec ?

Sans oublier l'histoire du fait religieux qui a fondé la communauté et la culture canadienne — française ? Assisterons-nous à la mise à mort finale du religieux dans des discours parfois justes (certains abus), parfois mensongers (que de la noirceur), mais souvent à des années-lumière de l'historiographie québécoise et catholique, pour se complaire dans une idéologie politique tout aussi exclusive que celle qui peut être dénoncée ?

Enfin, comment aborder l'histoire des vagues immigrantes successives ? Pouvons-nous reconnaître que ces personnes ont contribué à donner de l'air

et une certaine variété génétique à notre peuple malgré quelques replis sur soi occasionnels ? Bref, quelle histoire doit être enseignée ?

## HISTOIRE ET CONSCIENCE DE L'HISTOIRE

Quand on pense aux défis de l'enseignement de l'histoire, on ne peut faire abstraction de la mémoire historique, de l'horizon culturel dans lequel peut baigner cet enseignement. Voici ce qu'écrivait le sociologue Fernand Dumont :

Une personne a un avenir en se donnant des projets ; mais cela lui serait impossible sans le sentiment de son identité, sans son aptitude à attribuer un sens à son passé. Il n'en va pas autrement pour les cultures. Elles ne sauraient affronter les aléas de l'histoire sans disposer d'une conscience historique<sup>4</sup>.

Qui dit conscience historique dit d'abord « conscience ». Sommes-nous réellement conscients de l'immense privilège que nous avons d'avoir accès à une quantité phénoménale d'archives publiques pouvant nous aider à comprendre notre histoire ? Nous sommes l'un des seuls endroits sur la planète où il n'y a pas eu de guerre majeure depuis plus de quatre siècles. Bien que l'on reproche tout et rien à l'Église catholique, on ne peut qu'être reconnaissant de l'immense privilège que nous avons d'avoir accès aux actes religieux en continu (ou presque) depuis 1621, sans oublier l'immense chance de pouvoir compter sur des actes civils tout aussi riches provenant des archives notariales. Il y a ici un défi : la reconnaissance d'un patrimoine unique au monde.

## HISTOIRE ET REPÈRES HISTORIQUES

Fernand Dumont a écrit ceci à propos de l'enseignement de l'histoire :

L'enseignement de l'histoire propose des courbes d'évolution historique ; n'est-ce pas aussi dans l'environnement, dans le paysage quotidien que l'on doit reconnaître les symboles et les repères d'une continuité et d'une mémoire de sa propre humanité ? Telle est bien la signification première du patrimoine ; et on a tort de le ramener parfois à une attraction pour touristes ou à

une aimable toquade d'archéologue amateur, alors qu'est en cause l'essentiel de ce que j'appelais la culture comme milieu. Quand je me promène dans une ville ou un village, je perçois à chaque pas des signes d'une humanité, la profondeur d'un passé ; cela n'a rien à faire avec la nostalgie du poêle à bois ou de la chaise berçante<sup>5</sup>.

Depuis 2006, j'ai développé une posture sur l'histoire des francophones d'Amérique<sup>6</sup>, et elle va dans le sens du propos de Dumont. On ne peut s'accepter soi-même et accepter l'autre qu'en consentant à un double mouvement : plonger dans sa propre histoire pour tenter de comprendre le présent, et ouvrir les bras à l'inconnu de l'avenir dans ce qu'il comprend de nouveautés, de défis. Ce double mouvement empêche d'abord de s'enfermer dans l'extrême nostalgie tout en permettant d'avoir un accès plutôt neutre et tolérant à la lumière des traces du passé. Il permet également de comprendre les vagues culturelles successives au cœur des changements historiques opérés.

Prenons un exemple, soit l'existence de notre aïeul Nicolas Rivard. Dans quel contexte est-il arrivé ? Nous savons que c'est un adulte défini lorsqu'il passe de la France à la Nouvelle-France.

Maints articles de La Rivardière tendent à prouver ce point. Nous savons que le contexte politique était celui du système féodal français et que le Québec était une colonie de la France. Nicolas Rivard demeure d'abord aux alentours du gouvernement local de Trois-Rivières. Nous savons qu'il fait partie des pionniers de Batiscan, de ceux qui ont compté dans l'imaginaire du lieu, dont l'épisode de la querelle temporaire entre les habitants du lieu et les Jésuites avait fait la chronique – querelle à propos de l'arpentage des terres. Voici un extrait présentant les forces en présence :

Nicolas Rivard, homme assez violent, procédurier sagace, fut chargé de rédiger un factum impliquant à la fois les Jésuites du Cap et l'arpenteur Du Buisson. Nous n'avons pu malheureusement retracer le texte de ce réquisitoire. Mais nous en connaissons les

principaux arguments par la réplique de Jean Cusson, choisi procureur de l'autre partie et qui les énumère l'un après l'autre dans sa tentative de réfutation<sup>7</sup>.

J'ai même écrit quelques lignes d'une chanson à ce sujet car, malgré cette bataille épique, les célébrations liturgiques avaient tout de même lieu dans la maison de l'ancêtre Rivard, soit avant la construction de la première église paroissiale<sup>8</sup>. Prenons un instant pour vérifier ce qu'était la seigneurie de Batiscan au moment de sa fondation, dans quel contexte culturel, politique et religieux elle avait été fondée :

Batiscan fut donc accordé aux Jésuites « pour l'amour de Dieu » comme l'acte le spécifie, le 13 mars 1639 par « Messire Jacques de la Ferté prestre, conseiller, aumosnier ordinaire du Roy, abbé de Ste Magdeleine de Châteaudun, chantre et chanoine de la Sainte Chapelle du Palais Royal à Paris »<sup>9</sup>.

Voilà pour le facteur humain, mais prenons le temps de constater que ces premiers colons ont abouti sur un territoire d'une immense beauté, où un lien affectif s'est développé dès l'instant de l'installation et, pour plusieurs, de l'enracinement. Il convient ici de rappeler les mots de Pierre Boucher à propos de la région de Batiscan/Sainte-Anne de la Pérade :

Depuis la riviere Sainte Anne juSques aux trois-Rivieres, qui contient environ dix lieuës de pays, les terres y Sont tres-belles & baSSes; le bordage le long du grand Fleuve eSt Sable ou prairies; les foreSts y sont tres-belles & bien-aisées à défricher. Depuis Quebec juSques aux trois-rivieres, il n'y a point d'ISles, Sinon deux petites d'environ une lieuë de tour chacune, & qui Sont proche de la terre-ferme du coSté du Nort; elles Se nomment l'ISle Sainte Anne, l'ISle Saint Eloy<sup>10</sup>.

### MOT DE LA FIN... MAIS PAS LA FIN DU MOT

En se promenant à Batiscan — notamment en visitant le vieux presbytère de Batiscan —, sans avoir le désir de revenir au temps des premiers colons, on ne peut qu'être admiratif devant la

profondeur de notre histoire, la ténacité et l'espérance de nos aïeules et de nos aïeux. Cette admiration doit aussi être au cœur de l'enseignement de cette histoire. Si on en dénigre une partie, n'est-ce pas nous-mêmes que nous dénigrons ? Le défi demeure et demeurera toujours la tension, le point d'équilibre entre la connaissance, l'appréciation de notre histoire — dans une dynamique de reconnaissance, de gratitude —, et l'ouverture à l'autre, à la nouvelle venue ou au nouveau venu (d'ici ou d'ailleurs), afin de l'intégrer et de continuer à créer ensemble une histoire toujours nouvelle, inédite, mais dont nous reconnaissons les origines, les fondements, les apports culturels, historiques, sociologiques, génétiques et génalogiques. Le progrès social est à ce prix.

#### SOURCES :

- 1 TAYLOR, Charles. *L'Âge séculier*, Montréal, Boréal, 2011, p. 973. Il a développé cette posture portant sur la transformation d'une société marquée par la religion vers une société dite séculière, au « cadre immanent ». Ici, je l'aborde sous le thème de l'histoire, de la soustraction de ce qui est prémoderne, de la cassure de la ligne du temps, notamment au Québec.
- 2 Plusieurs auteurs, journalistes et polémistes ont martelé ce thème pendant plus de 40 ans au Québec. Depuis quelques années, cette thématique a été fortement critiquée, notamment par l'historien Éric Bédard (*Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*. Montréal, Boréal, 2011, p. 12).
- 3 Plusieurs aimeraient faire table rase de l'enseignement du fait religieux au Québec ; autre victime collatérale des tenants de l'histoire « par soustraction ». Pouvons-nous réellement faire l'économie de la connaissance du fait religieux dans un monde marqué par la religion ? Poser la question, n'est-ce pas y répondre ?
- 4 DUMONT, Fernand. *Raisons communes*. Montréal, Boréal, 1997, p. 105. 5) *Ibid.*, p. 108.
- 6 Réflexion amorcée depuis 1999 (et même avant), mais cristallisée depuis 2006 dans des articles, livres, conférences, émissions radio, chroniques à la télévision, dont quelques articles parus dans La Rivardière.
- 7 DOUVILLE, Raymond. *La seigneurie de Batiscan. Chroniques des premières années (1636-1681)*. Batiscan, Les Éditions du Bien Public, 1980, p. 42.
- 8 HOUDE, Réal. *Chanson intitulée « Nicolas Rivard » dans Le présent du temps* (disque). Saint-Bruno-de-Montarville, 2011.
- 9 DOUVILLE, Raymond. *La seigneurie de Batiscan. Chroniques des premières années (1636-1681)*. Batiscan, Les Éditions du Bien Public, 1980, p. 8.
- 10 BOUCHER, Pierre. *Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada. Version originale commentée*. Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964, p. 33-34.



**LE MARDI LE 21 FÉVRIER À 19 H 30**

## CONFÉRENCE *LE FRIC EN AMÉRIQUE*

par Madame Monique Montpetit et Monsieur Robert Cloutier

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les wampuns, le troc, les écus d'or, la livre tournois, la monnaie de cartes à jouer, le dollar, le sou du Patriote, la fondation des banques canadiennes et canadiennes-françaises.

Les conférences de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ont lieu à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Elles débutent à 19 h 30. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Renseignements au 450-659-1393.



## AU JOUR LE JOUR

### Éditeur

Société d'histoire de  
La Prairie-de-la-Magdeleine

### Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1499-7312

### COLLABORATEURS :

#### Coordination

Johanne Doyle

#### Rédaction

Gilles Blanchard  
Gaétan Bourdages  
Réal Houde  
Stéphane Tremblay

#### Révision linguistique

Stéphanie Guérin

#### Design graphique

François-B. Tremblay  
www.bonmelon.com

#### Impression

SHLM

#### Siège social

249, rue Sainte-Marie  
La Prairie (Québec), J5R 1G1

#### Téléphone

450 659-1393

#### Courriel

info@shlm.info

#### Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière  
responsabilité de leurs articles.

## LA PRÉSIDENTE DE LA SHLM

À l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire, il nous fait plaisir de vous offrir la liste de ceux et celles qui ont occupé la présidence depuis 1972.

1971-1972	Réal Legault (avant et après l'incorporation)
1972-1973	Claudette Houde
1973-1974	Jean Girard
1974-1975	Michel Aubin
1975-1976	Yves Duclos
1976-1978	Marcel Lamarre
1978-1979	Claudette Houde
1979-1980	Gaétan Bourdages
1981-1983	André Taillon
1983-1985	Michel Létourneau
1985-1987	Patricia McGee Fontaine
1987-1989	Claire Handfield
1989-1990	Françoise Gilbert
1990-1991	Robert Champoux
1991-2003	Jean L'Heureux
2003-2010	René Jolicoeur
2010-2014	Gaétan Bourdages
2014-	Stéphane Tremblay

## COURS HÉRÉDIS 15

Durée des cours : 8 semaines

Formation par M. Gilles Blanchard

- Création de dossiers
- Entrée de données
- Comment bâtir un arbre
- Entrer des photos
- Concevoir un livre

Deux options vous sont offertes :  
les lundis matin ou les mercredis soir.

Début des cours le 6 mars

### ATTENTION : HÉRÉDIS 17

À ceux qui veulent changer leur version Hérédic 15 pour celle de 2017, nous vous déconseillons de payer pour Hérédic 2017. Il y a trop de problèmes avec la nouvelle version.

### CORRECTIF

Suite à une information erronée nous avons annoncé dans le dernier *Au jour le jour* qu'il existait une entente entre la ville de La Prairie et le ministère de la Culture et des Communications. Une entente destinée à la rénovation des bâtiments situés exclusivement dans le Vieux La Prairie. Or, cette information était erronée. L'entente éventuelle n'est pour le moment qu'à l'étape du projet.